

RETRAIT DES DIPLOMES DE MASTER 1 :

Vous pouvez retirer votre diplôme muni(e) d'une pièce d'identité, ou bien donner une procuration, ainsi que la photocopie de votre pièce d'identité à une tierce personne munie de sa propre pièce d'identité, à l'accueil de l'UFR de Psychologie : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h00.

Si vous souhaitez que l'on vous envoie votre diplôme, veuillez nous faire parvenir l'imprimé « Demande de diplôme national » complété et signé, ainsi qu'une enveloppe format 24cm x 32cm, libellée à votre adresse, affranchie pour un recommandé avec accusé de réception, avec le récépissé du recommandé dûment complété :

- Université Toulouse Jean Jaurès
UFR de Psychologie – ACCUEIL
5, allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

Sont disponibles à l'accueil de l'UFR de psychologie, les diplômes de Master 1 dont les années suivent :

- 2004 – 2005
- 2005 – 2006
- 2006 – 2007
- 2007 – 2008
- 2008 – 2009
- 2009 – 2010
- 2010 – 2011
- 2011 – 2012
- 2012 – 2013
- 2013 – 2014
- 2014 – 2015
- 2015 – 2016
- 2016 – 2017
- 2017 – 2018

Depuis 2018 – 2019, les diplômes de M1 sont édités uniquement sur demande.

